

**COMMISSION PARITAIRE REGIONALE
DES PRESTATAIRES DELIVRANT DES PRODUITS ET PRESTATIONS INSCRITS AUX
TITRES I ET IV ET AU CHAPITRE 4 DU TITRE II DE LA LPP DU GRAND EST**

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DU 19 OCTOBRE 2022

Présents :

Section professionnelle :

- Cyril LEBEGUE, UPSADI
- Frédéric PIANT, UNPDM
- Alain BOUCHE, SYNALAM

Section sociale :

- Jacky FREYSS, CPAM Haut-Rhin
- Jean-Marc GREGOIRE, CPAM Haute-Marne
- Antoine GARDAVAUD, CPAM Meurthe et Moselle
- Fabien DEQUAIRE, MSA
- Annie LEMIERE, DRSM Grand Est

Assistaient également à la commission :

En qualité de secrétaire de la CPR

- Meggie BABILONNE, cellule de coordination régionale

En qualité de membre consultatif

- Roland THIRIAT, DRSM Grand Est

La composition complète de la commission est jointe en annexe

ORDRE DU JOUR

1. Validation du relevé de décisions du 28 mars 2019
2. Désignation des présidents de section
3. Point sur les dépenses
4. Point sur la télétransmission et Scor
5. Point sur les titres de compétences requis pour l'exercice en tant qu'orthésiste
6. Point sur la codification individuelle
7. Demande d'accord préalable et siège-coquille
8. Evolution du Titre V
9. Questions diverses

1. Validation du relevé de décisions du 28 mars 2019

Aucune remarque n'étant formulée, le relevé de décisions de la séance du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation des présidents de section

Faute de présence de l'ensemble des membres des sections professionnelle et sociale, les présidents désignés assureront la présidence uniquement pour la réunion du jour :

- Président de la section professionnelle : M. Lebegue, UPSADI,
- Président de la section sociale : Mme Freyss, CPAM du Haut-Rhin

Un nouveau vote interviendra lors de la prochaine réunion.

En vertu du principe d'alternance prévu par la Convention nationale, la présidence est assurée par la section sociale pour l'année 2022.

3. Point sur les dépenses

Sur la période de janvier à juillet 2022, le montant total des dépenses s'élève pour la région Grand Est à 223 775 761 € soit -0,8 % que la période précédente à la même période (+ 1 % pour la France). L'évolution du montant des dépenses pour le titre 1, qui représente près de 95 % des dépenses totales est en légère diminution (-1,3%) par rapport à l'année précédente.

4. Point sur la télétransmission et Scor

De janvier à fin septembre 2022, le taux de télétransmission pour la région Grand Est s'élevait à 99,1 % dont 31,3 % en mode sécurisé et 67,9% en mode dégradé.

La section sociale souligne que les taux de télétransmission entre le taux sécurisé et le taux non sécurisé ne sont à l'équilibre que dans deux départements. Dans les autres départements les taux de non sécurisés sont plus importants.

5. Point sur les titres de compétences requis pour l'exercice en tant qu'orthésistes

Un retour a été effectué sur la campagne menée cet été concernant les titres de compétences requis pour l'exercice en tant qu'orthésistes.

Il a été précisé qu'en Meurthe et Moselle, 21 courriers ont été envoyés durant l'été ayant abouti à une interdiction de facturer de 14 prestataires. Dans le Haut-Rhin c'est 24 prestataires qui ont été ciblés, sur lesquels 13 ne peuvent plus facturer à partir du 1^{er} septembre faute de transmission du titre de compétences. Un contrôle sera organisé à partir de novembre.

6. Point sur la codification individuelle

Le Décret n°2019-571 du 11 juin 2019 impose l'identification individuelle des produits et prestations inscrits par description générique sur la LPP.

Les fabricants se sont auto déclarés pour obtenir un code individuel.

La profession n'a pas de remarque particulière.

7. Demande d'accord préalable et siège coquille

En 2019 a été mise en place une demande d'accord préalable pour les sièges coquilles.

Deux avis du conseil d'Etat ont dénoncé les conditions d'attribution qui faisait appel à la perte d'autonomie de l'assuré. Suite à ces avis, les DAP sont toujours maintenues.

Le service médical continue à rendre des avis en vérifiant qu'il s'agit bien de personnes âgées en perte d'autonomie.

8. Evolution du titre IV

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 dans son article 28 y prévoyait notamment le remboursement des fauteuils roulants reconditionnés. En l'absence de décret d'application les conditions et le calcul des tarifs de vente n'ont pu être déterminés.

La profession n'a pas formulé de remarque particulière sur ce point.

9. Questions / informations diverses

Depuis la fusion en région Grand Est, le Service Médical a mis en place une dématérialisation des DAP reçues via PETRA AMELI et transmises après avis aux CPAM toujours en version dématérialisée. Cette dématérialisation est spécifique au Grand Est.

La profession s'interroge sur la dématérialisation des ordonnances du côté hospitalier. La section sociale précise ne pas avoir d'information complémentaire sur ce point.

Date de la prochaine commission :

Mercredi 11 octobre 2023 à 14h en visioconférence

Section professionnelle :							
Nom Titulaire	Prénom du titulaire	Appartenance	Adresse mel	Nom suppléant	Prénom Suppléant	Appartenance	Adresse mel
RIXEIN	Patrice	SYNAPSAD	p.rixein@adiral.fr	GONNET	Christian	SYNAPSAD	cgonnet@astensante.com
LEBEGUE	Cyril	UPSADI	lorraine@sosoxygene.com ncreveux@upsadi.fr	LAVILLAUGOUET	Frédéric	UPSADI	champagne@sosoxygene.com
MALET	Laure	SNADOM	contact@araichar.com	BARET	Caroline	SNADOM	cbaret@araichar@orange.fr
PIANT	Frédéric	UNPDM	fpiant@cgpdm.com	LANCHANTIN	Gérard	UNPDM	g.lanchantin@paramat.com
SAKREF	Kalil	SYNALAM	kalil.sakref@kmtmedical.com	BOUCHÉ	Alain	SYNALAM	alain.bouche@synapse-sante.fr
Section sociale :							
Nom Titulaire	Prénom du titulaire	Appartenance	Adresse mel	Nom suppléant	Prénom Suppléant	Appartenance	Adresse mel
FREYSS	Jacky	Administratif (CPAM Haut-Rhin)	jacky.freyss@assurance-maladie.fr	OUREIB	Nazim	Administratif (CPAM Bas-Rhin)	nazim.oureib@assurance-maladie.fr
	A désigner	Administratif (CPAM Marne)		GREGOIRE	Jean-Marc	Administratif (CPAM Haute-Marne)	jean-marc.gregoire@assurance-maladie.fr
GARDAVAUD	Antoine	Administratif (CPAM Meurthe-et-Moselle)	antoine.gardavaud@assurance-maladie.fr	POZZOBON	Sophie	Administratif (CPAM Vosges)	sophie.pozzobon@assurance-maladie.fr
LEMIÈRE	Annie	Représentant médical (DRSM Grand Est)	annie.lemiere@assurance-maladie.fr	AUGER	Aurélien	Représentant médical (DRSM Grand Est)	aurelien.auger@assurance-maladie.fr
HAMAIDE	Etienne	Administrateur (MSA)	etienne.hamaide@orange.fr	DEQUAIRE	Fabien	Administrateur (MSA)	fabien.dequaire@gmail.com